Plateforme élévatrice mobile de personnel (PEMP)

Quelle fiche d’inspection pour quelle machine?

InspectoMac

Regardez comment la plateforme monte pour trouver sa fiche. Chaque type de machine demande sa propre grille d’inspection quotidienne, et le manuel du fabricant de votre modèle a toujours le dernier mot.

VOTRE MACHINE	COMMENT LA RECONNAÎTRE	SA FICHE
Plateforme à ciseaux	La plateforme monte à la verticale, portée par des bras croisés en X.	**Fiche de la plateforme à ciseaux**, 21 points inspectomac.ca/blogue/fiche-inspection-plateforme-ciseaux
Nacelle articulée	La flèche se plie à ses articulations, comme un bras. La plateforme peut s’écarter sur le côté et passer par-dessus un obstacle.	**Fiche de la nacelle élévatrice**, 28 points inspectomac.ca/blogue/fiche-inspection-nacelle
Nacelle télescopique	Sa flèche principale est droite et s’allonge en sections qui sortent l’une de l’autre. Certains modèles ont aussi un petit bras articulé au bout.	Pas encore de fiche à son nom : suivez les instructions d’inspection de son fabricant. Pour l’avoir dans le logiciel, envoyez son modèle à support@inspectomac.ca
Plateforme à mât vertical	Une petite plateforme, souvent pour une seule personne, qui monte droit le long d’un mât fixé à sa base roulante.	Pas encore de fiche à son nom : suivez les instructions d’inspection de son fabricant. Pour l’avoir dans le logiciel, envoyez son modèle à support@inspectomac.ca
Plateforme de travail sur mât	La plateforme grimpe le long d’un mât ancré au bâtiment. Sur les chantiers, on l’appelle souvent « Fraco ».	Elle a sa propre fiche : **Fiche de la plateforme sur mât**, 29 points inspectomac.ca/blogue/fiche-inspection-plateforme-sur-mat

LES INSPECTIONS D’UNE PEMP SUR UN CHANTIER

- **Avant la première utilisation**, lors d’un achat, d’une location ou d’un prêt : une personne compétente, c’est-à-dire qualifiée et expérimentée, vérifie la machine, la répare et l’ajuste (art. 2.15.1, par. 1 c).
- **Chaque jour où elle sert** : l’opérateur la soumet à une inspection visuelle et à un test de fonctionnement conformes aux instructions du fabricant (par. 1 e). C’est le rôle de la fiche quotidienne.
- **Périodiquement** : des vérifications et des inspections selon les instructions du fabricant (par. 1 d). Le Code ne fixe pas lui-même la fréquence : elle est écrite dans le manuel de votre machine.
- **La structure** : une inspection structurale 10 ans après la fabrication, puis tous les 5 ans, après un incident qui a pu toucher sa structure ou sa stabilité, et après un changement de propriétaire (art. 2.15.16).
- **Le registre** : le propriétaire de la machine conserve un registre des inspections et des réparations.

Code de sécurité pour les travaux de construction, art. 2.15.1, 2.15.12 et 2.15.16.

Ces fiches, sur le téléphone de vos opérateurs

Essai gratuit du logiciel, 14 jours : **inspectomac.ca/essai**